

# INKANTER

Samedi 13 août 2022



## ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Vendredi 26 août, 20h-22h30

### Murder party

Jeu de rôle sur le thème de la pollution lumineuse.

Rdv office de tourisme.

Info & inscription : 02 98 78 45 69 / [afqp29@gmail.com](mailto:afqp29@gmail.com)

Mercredi 31 août, 14h-16h30

### Des arbres et des plantes se prêtent au jeu

Sortie nature : balade sensorielle dans les bois.

Rdv église Saint-Éguiner.

Info & inscription : 02 98 78 45 69 / [afqp29@gmail.com](mailto:afqp29@gmail.com)

## INSCRIPTION À LA CANTINE

L'accès au [Portail Familles](#) pour les réservations des repas du restaurant scolaire, pour l'année 2022-2023, est ouvert.

Si un de vos enfants n'y était pas inscrit sur 2021-2022, vous devez vous rapprocher de la mairie pour faire son inscription. Nous avons besoin des informations suivantes : nom, prénom, sexe, date de naissance, école, classe.

Si vous n'avez pas encore de compte pour accéder au [Portail Familles](#), merci de prendre contact avec la mairie de Saint-Thégonnec pour donner les informations suivantes : Nom et prénom du référent, adresse, téléphone, mail, nom et prénom des enfants, sexe, date de naissance, école et classe.

En cas de problème pour vous connecter à votre [Portail Familles](#) ou pour réserver les repas pour vos enfants, n'hésitez pas à contacter la mairie de Saint-Thégonnec.

**Vous pouvez communiquer les informations demandées en venant en mairie de Saint-Thégonnec, par mail à [facturation.cantine@saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh](mailto:facturation.cantine@saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh) ou par téléphone au 02 98 79 69 20.**

## ATELIERS MÉRIDIENS

À la rentrée, les ateliers méridiens proposés par EPAL sont de nouveau mis en place pour les enfants déjeunant à la cantine.

Les activités proposées sont gratuites sur inscriptions. Le dossier est à retirer au centre Ti Glas de 8h à 18h du lundi au vendredi (fermeture de la structure la 2ème semaine d'août).

Ce message s'adresse uniquement aux familles dont les enfants ne fréquentent la structure ni le mercredi, ni lors des temps périscolaires.

## LES ENCLOS EN MUSIQUE en l'église de Saint-Thégonnec

**Vendredi 12 août à 19h** : Concert de Katia Dariso et Clara Danchin (duo de violons). Participation libre.

**Vendredi 19 août à 20h30** : Concert de Marie et Louis Abgrall & Philippe Guével (orgue, bombarde et harpe). Participation libre.

**Dimanche 21 août à 17h30** : Concert de David Le Bourlot (orgue). Participation libre.

## PARDON DE SAINT-THÉGONNEC

Les festivités du Pardon de Saint-Thégonnec auront lieu le week-end du **10 et 11 septembre**. Nous vous communiquerons le programme complet dans le prochain Inkanter.

## HORAIRES D'OUVERTURE DES MAIRIES

### Saint-Thégonnec :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h et 14h-17h.

Mercredi : 8h30-12h (fermé l'après-midi).

Fermé le samedi jusqu'au 13 août

### Loc-Éguiner :

Fermé jusqu'au 20 août pour congés

## FORUM DES ASSOCIATIONS

Il aura lieu le **samedi 3 septembre** de 9h à 12h à la salle omnisports de Saint-Thégonnec.

À cette occasion, vous pourrez découvrir les nombreuses associations de la commune et faire vos inscriptions. Comme tous les ans, à 11h, les sportifs méritants de l'année seront récompensés.

Un pot de l'amitié clôturera les festivités.

## EXPOSITION SALLE KANEVEDENN

René Mattes expose ses photos jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre. Entrée gratuite.

Du lundi au samedi de 10h à 13h et de 14h à 17h30.

## ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

La cérémonie d'accueil des nouveaux habitants aura lieu le **samedi 17 septembre** à 10h en mairie de Saint-Thégonnec.

## BIBLIOTHÈQUE

**Soirée concert-poésie et chansons** : **jeudi 18 août** à 19h, à la bibliothèque. Avec Bernard Corre, poète, qui dira ses propres poèmes, Milliau Corre, chanteur, et Jean Hulard, musicien, qui les accompagnera d'une vingtaine d'instruments. Public : adultes. Durée : 1h à 1h15. Places limitées. Gratuit. Sur inscription auprès de la bibliothèque.

**Après-midi jeux** : **mercredi 24 août** de 14h30 à 17h30, à la bibliothèque. Animé par la Ludothèque buissonnière, qui apporte une centaine de jeux pour tous les âges. Jeux sur place : gratuit. Emprunt de jeu chez soi : 1 € par jeu. Possibilité de jouer la durée de votre choix. Ouvert à tous.

**Soirée pyjama** : **jeudi 25 août**, de 20h à 21h, à la bibliothèque. Possibilité de venir vêtu de son pyjama et avec son doudou. Lecture de livres, chansons, dans une ambiance de veillée. Pour les enfants de plus de 4 ans. Gratuit. Places limitées. Sur inscription auprès de la bibliothèque.

**Concours de la carte postale la plus moche** : Envoyez ou déposez à la bibliothèque (19 rue de la Gare, 29410 Saint-Thégonnec Loc-Éguiner) votre carte postale la plus moche en précisant votre nom et numéro de téléphone **avant le 31 août**. Vous pourrez voter pour la carte postale la plus moche en septembre. Petits cadeaux à gagner.

**Exposition** : expo-photo « Plongez en Finistère ! », prêté par la Bibliothèque Départementale, **jusqu'au 27 août**. Dix photographies d'Yves Gladu, plongeur-photographe, à découvrir

### Horaires durant les vacances scolaires :

Du mardi au vendredi : 10h-12h et 16h-18h30

Samedi : 10h-12h et 14h-17h

Mail : [bibliotheque@saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh](mailto:bibliotheque@saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh)

Tél. : 02 98 78 96 83

[f bibliothequesaintthegonnecloceguiner](https://www.facebook.com/bibliothequesaintthegonnecloceguiner)

## LIMITATION DE L'USAGE DE L'EAU

En raison des conditions météorologiques et du niveau préoccupant des cours d'eau et des nappes souterraines, **un arrêté préfectoral du 10 août 2022 restreint d'avantage l'usage de l'eau. Sont notamment interdits :**

- l'arrosage des pelouses, espaces verts, jardins et terrains de loisirs, des potagers (entre 8h et 20h), des terrains de sports, de carrières et de centres équestre ;
- Le remplissage des plans d'eau, mares d'agrément ou mares de chasse ; des piscines familiales à usage privé de volume supérieur à 1m<sup>3</sup> et des piscines communes dans les résidences privées à l'exception des remises à niveau ;
- le lavage des habitations (terrasses, murs, escaliers, toitures) ; des voiries, à l'exception des impératifs sanitaires avec usage de balayeuses automatiques • le lavage des véhicules et des bateaux de plaisance à l'exception :
  - des véhicules ayant une obligation réglementaire de lavage (véhicules sanitaires ou alimentaires),
  - des véhicules ayant une obligation technique (bétonnières, matériels agricoles liés aux moissons),
  - des véhicules des organismes (publics) liés à la sécurité publique ;
- le fonctionnement des douches de plage, de fontaines d'agrément ne disposant pas de circuit fermé.

De nombreuses autres limitations figurent également dans l'arrêté préfectoral (pour les industries et exploitations agricoles, notamment). L'arrêté complet est consultable sur [www.finistere.gouv.fr](http://www.finistere.gouv.fr).

## ARRÊTÉ PRÉFECTORAL du 29/07/2022 PORTANT RESTRICTION TEMPORAIRE DES USAGES DU FEU EN PRÉVENTION DU RISQUE D'INCENDIE

Cet arrêté limite jusqu'au 30 septembre 2022 les usages du feu sur l'ensemble du département du Finistère.

### Tout brûlage à l'air libre est interdit.

Barbecues : autorisés dans le seul respect des conditions suivantes :

- sous la responsabilité et la surveillance continue des propriétaires ne pas les installer sous des arbres ;
- doivent être à proximité immédiate d'un point d'arrosage ;
- doivent être impérativement éteints par arrosage.

**Les tirs de feux d'artifice ou fumigènes sont soumis à autorisation du Préfet.**

## MODIFICATION COLLECTES

Il n'y aura pas de collecte sélective ni de collecte d'ordures ménagères le **lundi 15 août**. Les tournées sont reportées au **mardi 16 août** à partir de 6h.

## FERMETURE DES DÉCHÈTERIES

Les déchèteries communautaires seront fermées le **lundi 15 août**.

## PERMANENCES EN MAIRIE DE SAINT-THÉGONNEC

### Assistante sociale

**Jeudi 13 septembre 2022** de 9h à 12h. Prendre rendez-vous auprès de la mairie de Saint-Thégonnec.

### Mission locale du Pays de Morlaix

**Prochaine permanence : le mardi 6 septembre**, de 14h à 17h, sur rendez-vous au 02 98 15 15 50.

### Conciliateur de justice

**Prochaine permanence : vendredi 7 octobre** de 9h à 12h. Prendre rendez-vous auprès de la mairie de Saint-Thégonnec.

### Accueil de proximité des Finances Publiques

Tous les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredis du mois de 14h à 17h.

**Prochaines permanences : les 09/09 et 23/09.**

## BULLETIN MUNICIPAL

Le Bulletin Municipal juillet 2022 a été distribué début juillet. Si vous ne l'avez pas reçu, il est disponible en mairie.

## AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES

### Enquête publique unique relative à 3 projets :

- la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi-H),
- l'élaboration du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi),
- la création de périmètres délimités des abords (PDA)

**Du 29 août, 9h, au 29 septembre 2022, 17h30.**

Toutes les communes de Morlaix Communauté sont concernées par la modification du PLUi-H et par l'élaboration du RLPi.

Le dossier d'enquête publique unique est consultable, aux horaires d'ouverture habituels, pendant toute la durée de l'enquête, au siège de Morlaix Communauté et dans les mairies de Henvic, Plougasnou, Plouigneau, Saint-Thégonnec Loc-Éguiner, ainsi que sur le [site internet de Morlaix Communauté](http://site-internet-de-Morlaix-Communauté).

Une commission d'enquête accueillera, sans rendez-vous, le public au cours de permanences. En complément des permanences, le public peut transmettre ses observations et propositions.

Pour plus d'information, service aménagement : 02 98 15 31 41.

Mise en compatibilité n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H), dans le cadre d'une déclaration de projet d'extension de la carrière du Ruvernison sur les communes de Pleyber-Christ et Saint-Thégonnec Loc-Éguiner

La procédure de mise en compatibilité a pour objet d'adapter les règles du Plan Local d'Urbanisme intercommunal pour permettre l'extension de la carrière du Ruvernison sur les communes de Pleyber Christ et Saint-Thégonnec Loc-Eguiner.

Une enquête publique se tiendra **du 5 septembre 2022, 13h30 au 6 octobre 2022, 17h30.**

Plus d'informations sur le [site de Morlaix Communauté](http://site-de-Morlaix-Communauté).

Pendant cette période, le dossier d'enquête sera consultable en mairie et sur le site internet de Morlaix Communauté.

La commissaire enquêtrice recevra le public en mairie lors de permanences les :

- mercredi 14 septembre 2022 de 8h30 à 12h

- samedi 1er octobre 2022 de 9h à 12h

Le public pourra faire part de ses observations :

- sur le registre mis à disposition en mairie,

- par courrier à l'attention de Madame la commissaire enquêtrice – Mise en compatibilité n°1 du PLUi-H, Morlaix communauté, 2B voie d'accès au port BP 97121, 29671 Mrlaix cedex,

- par courriel à l'adresse :

[ep.declaprojet1@agglo.morlaix.fr](mailto:ep.declaprojet1@agglo.morlaix.fr)

Aliénation d'une portion de chemin rural entre les VC 13 – 15 et le village du CLEUZIQU, ainsi que l'emprise de l'ancien lit du ruisseau « le Dourus » (dans le cadre de l'extension de la carrière de Ruvernison).

**Du 7 au 23 septembre 2022**, le dossier d'enquête sera consultable en mairie de Pleyber-Christ et en mairie de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner ou sur les sites des 2 collectivités : [pleyber-christ.fr](http://pleyber-christ.fr) et [saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh/](http://saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh/)

M. Jean Luc PIROT, commissaire enquêteur, sera présent en mairie de Pleyber-Christ le :

- Mercredi 07 septembre 2022 de 9h00 à 12h00

- Vendredi 23 septembre 2022 de 13h30 à 16h30

